

Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2023



Voltige Équestre



Crédit Photo :©FFE/PSV

Direction Technique Nationale

# Sommaire

---

<b>Préambule</b>	3
<b>Projet sportif 2023</b>	4
<b>Coordonnées</b>	6
<b>Renseignements</b>	7
<b>Attribution des Aides et des Primes</b>	8
<b>Les Groupes Cibles de l'action Fédérale</b>	10
<b>Primes FFE – Championnats du Monde</b>	11
<b>Primes FFE - Concours Internationaux</b>	12
<b>Seniors</b>	13
<b>Jeunes Cavaliers</b>	15
<b>Juniors</b>	16
<b>Collectif Equipe de France</b>	17
<b>Liste des Sportifs de Haut Niveau 2023</b>	17
<b>Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2024</b>	18

## Préambule

---

*La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des voltigeurs et longeurs de Haut Niveau.*

*La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.*

*Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections et par des primes destinées aux voltigeurs, longeurs et aux propriétaires des chevaux performants ainsi que des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.*

*La FFE valorise également la réussite de ses sportifs dans les circuits d'excellence qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.*

*La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir.*

*Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.*

*Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, le chapitre VIII des Dispositions Générales des compétitions.*

# Projet sportif 2023

## • Bilan

Les performances réalisées lors des championnats du monde d'Herning 2022, avec trois titres de champion du monde (chez les femmes, les hommes et en Coupe de nations), deux titres de vice-champion du monde (hommes, squad) ainsi que le titre de champion d'Europe Young Vaulters à Kaposvar permettent à la voltige française de se maintenir aux premiers rangs des nations au tableau des médailles. Ce leadership s'est construit à travers l'optimisation de nos points forts, qu'il s'agisse de la qualité des chevaux, des qualités techniques des voltigeurs, de notre prédominance sur l'aspect artistique, mais également par l'expertise et la richesse du groupe France (voltigeurs, longeurs, propriétaires, staff...). Le modèle français est désormais clairement identifié et reconnu sur la scène internationale.

Avec 23 médailles, dont 10 titres, obtenus en championnats depuis 2014 par 12 individuels, 3 équipes, 1 pas de Deux et deux titres en Coupe des Nations, l'Équipe de France a su démontrer son savoir faire et faire preuve d'une grande créativité.

## • Objectifs

L'objectif porte aujourd'hui sur le maintien du rang de la France lors du prochain cycle et en vue des Championnats du monde 2026, tout en conservant des ambitions de podium en Individuel Homme et Femme, par Équipe et en Coupe des Nations.

La mise en place d'une individualisation du calendrier de compétitions ainsi que le ciblage des stages de préparation aux championnats et Relève optimisera le suivi des athlètes, avec pour objectif second l'évolution au sein de la ranking FEI.

L'enjeu se situe aussi fortement sur nos juniors et young vaulters, avec pour objectif majeur cette année les Championnats du monde et à plus long terme la préparation de nos jeunes.

### **Critères et modalités de sélection FFE**

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

## • L'accompagnement fédéral

*La dynamique collective, « l'esprit bleu » :*

La charte du cavalier de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages et compétitions.

*La formation :*

La mise à disposition d'experts pour tous les facteurs de la performance.

Un accompagnement fédéral sur les stages de haut niveau et les compétitions internationales.

*Le soutien logistique, financier, médiatique :*

Le Groupe JEM, le suivi vétérinaire, les sélections, les primes à la performance, les aides fédérales, le statut d'athlète de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : cavaliers, entraîneurs, propriétaires et entourage. Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs.

Nous souhaitons que cette démarche vous aide à optimiser vos performances et à continuer à progresser sportivement en 2023.

Excellente saison à tous !

# Coordonnées

---

## **Fédération Française d'Équitation**

Service FFE Compétition  
Parc Equestre Fédéral  
La Colonie  
41600 LAMOTTE BEUVRON

## **Directrice Technique Nationale**

Sophie DUBOURG

---

## **Conseiller Technique National**

François ATHIMON

## **Entraîneuse Nationale, Sélectionneuse Nationale**

Manon MOUTINHO

## **Entraîneur National Chevaux**

Sébastien LANGLOIS

## **Chorégraphe**

Romain BERNARD

## **FFE Compétition - Secrétariat de la Voltige**

☎ Tél. : 02.54.94.46.57

✉ E-mail : [voltige.inter@ffe.com](mailto:voltige.inter@ffe.com) / [elodie.ricot@ffe.com](mailto:elodie.ricot@ffe.com)

Ouvert du Lundi au Vendredi 9h-13h00 & 14h00-18h00

# Renseignements

## 1) Le passeport FEI

**Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide**, sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les CVI\* et CVI2\*.

### Secrétariat Passeport FEI

FFE – Service Passeports

Parc Equestre Federal

41600 Lamotte Beuvron

☎Tél. : **02.54.94.46.01**

✉ E-mail : [francesca.ledru@ffe.com](mailto:francesca.ledru@ffe.com)

**Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.**

## 2) L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des voltigeurs, longeurs et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur [www.ffecompet.com](http://www.ffecompet.com). Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identifications sont à transmettre à la FEI via l'application FEI HORSE APP.

[www.ffe.com/faq/Cheval-Les-modalités-FEI](http://www.ffe.com/faq/Cheval-Les-modalités-FEI)

## 3) Le certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux/poneys à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche. Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

## 4) Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FEI : <https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations>

# Attribution des Aides et des Primes

**Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.**

- **Aides fédérales aux voltigeurs et longeurs**

Les Aides Fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation.

Ces aides fédérales sont versées aux voltigeurs et longeurs sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés *page 14 à 16 du présent document*.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du voltigeur ou longeur, après retour :

- de leur dossier complet Sportifs de Haut Niveau, pour les voltigeurs ou longeurs concernés,
- de la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre voltigeur ou longeur.

- **Primes fédérales aux voltigeurs et longeurs sous réserve de validation**

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Équitation aux voltigeurs et longeurs médaillés aux Championnats d'Europe Seniors.

- **Primes fédérales aux propriétaires sous réserve de validation**

Le versement des primes acquises en 2023 interviendra au plus tard le 31 mars 2024 au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- au cours de l'année 2023, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'un contrôle antidopage dont le résultat s'est avéré positif.
- au cours de l'année 2023, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.
- le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.
- le voltigeur et le longeur du cheval au moment de la performance entraînant la prime doivent toujours être les mêmes au moment du versement de celle-ci.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

- **Barème des aides fédérales**

*Kilomètres calculés selon [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr) – itinéraire conseillé*

**Déplacements en Europe :**

- Route : sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition

**0.40€/km** par cheval avec un maximum de **2 chevaux**

**0.30€/km** par véhicule sur décision de la DTN

- Avion, bateau et train : prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives. Remboursés dans la limite d'un montant de 500 € par concours.

**Hébergement et restauration**, en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :

A l'Étranger :

Hébergement : **90€** par journée de compétition/stage.

Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage.

Aides fédérales pour les équipes sur base des frais réels.

En France :

Hébergement : **60€** par journée de compétition/stage.

Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage.



Aides fédérales pour les équipes sur base des frais réels.

## Attribution des Aides et des Primes

- **Aides d'Etat** (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

### Les aides personnalisées :

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relèves dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les voltigeurs ou longeurs affectés dans des établissements équestres avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **10 998 €** selon le barème 2023.

**Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées de l'Etat pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.**

**Les aides fédérales et les aides personnalisées de l'Etat du longeur seront suspendues si celui-ci longe un couple relevant d'une fédération étrangère.**

# Les Groupes Cibles de l'action Fédérale

Des voltigeurs, longeurs, chevaux, peuvent être sélectionnés pour intégrer les groupes cibles de l'action fédérale. Le **GROUPE 1** rassemble des couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

**GROUPE 1** : constitué des voltigeurs/chevaux/longeurs à potentiel.

Cheval et longeur identifiés et validés par l'équipe d'encadrement fédéral		
JUNIORS	14-18 ans	Potentiel podium individuel Championnat d'Europe/Championnat du Monde en fin de cycle Junior
		Les sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau (Elite, Seniors, Relèves et Espoirs)
SENIORS	16 -21 ans	Potentiel podium individuel Championnat d'Europe/Championnat du Monde en fin de cycle Youg Vaulters Les sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau (Elite, Seniors, Relèves et Espoirs)
	18 ans et plus	Potentiel Top 12 championnats d'Europe chez les filles en individuel Potentiel Top 7 championnats d'Europe chez les garçons en individuel Potentiel Podium championnats d'Europe Pas de Deux Les sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau (Elite, Seniors, Relèves et Espoirs)

**La référence se situe dans la performance en compétition Individuelle**, le potentiel des voltigeurs / couples cheval-longeur et la détection du staff fédéral.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique au Groupe 1 ou Groupe 2. La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

# Primes FFE – Championnats d'Europe

Flyinge (SWE) 26 au 30 juillet 2023

## VOLTIGEURS ET LONGEURS

- Primes FFE *sous réserve de validation*

Médaille d'Or			Médaille d'Argent			Médaille de Bronze		
Individuel/ Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations	Individuel/ Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations	Individuel* / Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations
4 000 €	4 000 €	4 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
à répartir entre le(s) voltigeur(s) et le longeur	à répartir entre les athlètes de l'équipe, longeur inclus	à répartir entre les athlètes du collectif, longeurs inclus	à répartir entre le(s) voltigeur(s) et le longeur	à répartir entre les athlètes de l'équipe, longeur inclus	à répartir entre les athlètes du collectif, longeurs inclus	à répartir entre le(s) voltigeur(s) et le longeur	à répartir entre les athlètes de l'équipe, longeur inclus	à répartir entre les athlètes du collectif, longeurs inclus

## PROPRIETAIRES

- Primes FFE *sous réserve de validation*

Médaille d'Or			Médaille d'Argent			Médaille de Bronze		
Individuel	Par équipe	Coupe des Nations	Individuel	Par équipe	Coupe des Nations	Individuel	Par équipe	Coupe des Nations
1 500€	1 500€	1 500€ A répartir entre les différents propriétaires du collectif	1 000€	1 000€	1 000€ A répartir entre les différents propriétaires du collectif	500€	500€	500€ A répartir entre les différents propriétaires du collectif

## Primes FFE - Concours Internationaux

---

- **Primes FFE aux propriétaires** *sous réserve de validation*

Compétitions	Résultat	Montant
<b>CVI***</b> - 12 partants minimum chez les femmes - 7 partants minimum chez les hommes - 5 partants minimum en équipe <b>Finale CVI-W</b>	1er	1 500 €
	2ème	1 000 €
	3ème	500 €
<b>CVIO Coupe des Nations</b> (Montant à diviser entre les différents propriétaires des chevaux du collectif*)	1er	1 500 €
	2ème	1 000 €
	3ème	500 €

\* collectif : ensemble des performances prises en compte pour le classement

# Seniors

## Prise en charge FFE

<b>Stages de haut niveau sur convocation du DTN</b>	<b>Cheval</b> Boxe : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral pour le Groupe 1  <b>Voltigeur/Longeur</b> Hébergement + Transport athlètes Groupe 1 Restauration au barème fédéral Groupe 1
<b>Stages de préparation aux Championnats d'Europe</b>  Stages PFV Stages sur site de résidence des chevaux de tête (sur validation DTN)	<b>Cheval</b> Boxe : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral  <b>Voltigeur/Longeur</b> Hébergement + restauration au barème fédéral Transport athlètes  <b>Groom</b> (2 grooms identifiés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral

<b>Championnats d'Europe</b>  Flyinge (SWE) 26 au 30 juillet	<b>Cheval</b> Boxes + engagements Transport au barème fédéral  <b>Voltigeur/Longeur</b> Hébergement + restauration au barème fédéral Transport au barème fédéral  <b>Groom</b> (2 grooms identifiés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral  Forfait aides personnalisées de 800€ par voltigeur/longeur en Individuel/Pas de deux Forfait aides personnalisées de 300€ par voltigeur en équipe Forfait aides personnalisées de 800€ par longeur en équipe	
<b>CVI</b>  Prise en charge de 4 CVI3* de référence par athlète.  Saumur 6 au 9 avril Peer du 20 au 23 avril Ermelo 5 au 7 mai Lier 11 au 14 mai Bern 18 au 21 mai Monza 1 <sup>er</sup> au 4 juin Aachen 23 au 25 juin  Seuls seront pris en charge les voltigeurs sélectionnés par l'Entraîneur National soumis à l'accord du DTN	<b>Individuels</b>	
	Note de 7.6 à 7.9 : Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 7.9 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeur/longeur au barème fédéral
	<b>Pas de Deux</b>	
	Note de 7.6 à 8.2 : Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 8.2 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral
<b>Equipe</b>		
Note de 7.5 à 8: Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 8 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral	

<b>CVI W</b>	<b>Cheval</b> Transport au barème fédéral <b>Voltigeur/Longeur</b> Hébergement + restauration au barème fédéral (si pas de prise en charge CO)
--------------	---



*Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs*



*Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elite, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport*

# Jeunes Cavaliers

Prise en charge FFE

<p><b>Stage de haut niveau sur convocation du DTN</b></p>	<p><b>Cheval</b>          Boxe : 2 chevaux maximum par voltigeur          Transport au barème fédéral pour le Groupe 1</p> <p><b>Voltigeur/Longeur</b>          Hébergement + Transport athlètes          restauration au barème fédéral pour le Groupe 1</p>
<p><b>Stage de préparation au Championnat du Monde</b></p>	<p><b>Cheval</b>          Boxe : 2 chevaux maximum par voltigeur          Transport au barème fédéral</p> <p><b>Voltigeur/Longeur</b>          Hébergement + restauration au barème fédéral          Transport athlètes</p> <p><b>Groom</b> (2 grooms identifiés)          Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral</p>

<p><b>Championnat du Monde</b>          Flyinge          26 au 30 juillet</p>	<p><b>Cheval</b>          boxes + engagements          Transport au barème fédéral</p> <p><b>Voltigeur/Longeur</b>          Hébergement + restauration au barème fédéral          Transport au barème fédéral</p> <p><b>Groom</b> (2 grooms identifiés)          Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral</p> <p><b>Forfait aides personnalisées de 300€ par voltigeur/longeur en individuel</b></p>	
<p><b>CVI</b></p> <p>Prise en charge de trois CVI2Y* par athlète.</p> <p>Saumur 6 au 9 avril          Peer du 20 au 23 avril          Ermelo 5 au 7 mai          Lier 11 au 14 mai          Bern 18 au 21 mai          Monza 1<sup>er</sup> au 4 juin</p> <p>Seuls seront pris en charge les voltigeurs sélectionnés par l'Entraîneur National soumis à l'accord du DTN</p>	<p><b><u>Individuels :</u></b></p>	
	<p>Note de 7.4 à 7.7 :</p> <p>Transport cheval au barème fédéral</p>	<p>Note supérieure à 7.7 :</p> <p>Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral</p>



*Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs*



*Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport*

# Juniors

## Prise en charge FFE

<b>Stage de haut niveau sur convocation du DTN</b>	<p><b>Cheval</b> Boxe : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral pour le Groupe 1</p> <p><b>Voltigeur/Longeur</b> Hébergement + Transport athlètes Groupe 1 restauration au barème fédéral Groupe 1</p>
<p style="text-align: center;"><b>Stages de préparation au Championnat du monde</b></p> <p style="text-align: center;">Stages PFV</p> <p>Stages sur site de résidence des chevaux de tête (sur validation du responsable de la discipline)</p>	<p><b>Cheval</b> Boxe : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral</p> <p><b>Voltigeur/Longeur</b> Hébergement + restauration au barème fédéral Transport athlètes</p> <p><b>Groom</b> (2 grooms identifiés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral</p>

<p><b>Championnat du monde</b></p> <p style="text-align: center;">Flyinge</p> <p style="text-align: center;">26 au 30 juillet</p>	<p><b>Cheval</b> Boxes + engagements Transport au barème fédéral</p> <p><b>Voltigeur/Longeur</b> Hébergement + restauration au barème fédéral Transport au barème fédéral <b>Forfait aides personnalisées de 300€ par voltigeur/longeur en individuel</b></p> <p><b>Groom</b> (2 grooms identifiés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral</p>
---	--

<p><b>CVI</b></p> <p>Prise en charge de trois CVI2J* par athlète.</p> <p>Saumur (FRA) du 6 au 9 avril Peer du 20 au 23 avril Ermelo (NED) 5 au 7 mai Lier 11 au 14 mai Bern 18 au 21 mai Monza 1<sup>er</sup> au 4 juin</p> <p>Seuls seront pris en charge les voltigeurs sélectionnés par l'Entraîneur National soumis à l'accord du DTN</p>	<b>Individuels :</b>	
	Note de 7 à 7.5:	Note supérieure à 7.5:
	Transport cheval au barème fédéral	Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral
	<b>Equipe</b>	
	Note de 7.3 à 7.7 :	Note supérieure à 7.7:
	Transport cheval au barème fédéral	Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral
<b>Pas de Deux</b>		
Note de 7.5 à 8 :	Note de supérieure 8 :	
Transport cheval au barème fédéral	Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral	



*Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs*



*Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport*



# Liste des Sportifs de Haut Niveau 2023

## ELITE (10 sportifs)

BOSSHARD Corinne*	JABET Quentin
BRAUN Jeanne	LANGLOIS Sébastien*
DEVEDU Loïc*	LECLEZIO Lambert
DUMONT Louis	MOUTINHO Manon
GARDIES Théo	TERRIER Dorian

## SENIORS (1 sportif)

BOE Andrea

## RELEVES (3 sportifs)

DELAUNAY Ruben	DUPON Marina*
	KERSULEC Yannick*

## ESPOIRS (4 sportifs)

TERRIER Baptiste	MARMIN Maelys
GEHAN Océane	MENAND Tom

## Collectif National (6 sportifs)

DA SILVA Zoé	FERON-DUPONT
DABAT Isabella	MARTINET Alexis
DAO DUC LONG Lena	MAURENT Esterelle

\* Longeurs

# Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2024

Compétition de référence	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève* <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
<b>Championnat du Monde</b>	1 <sup>er</sup> en individuel 1 <sup>er</sup> en équipe	2 <sup>ème</sup> au 8 <sup>ème</sup> en individuel 2 <sup>ème</sup> à 6 <sup>ème</sup> par équipe	9 <sup>ème</sup> au 30 <sup>ème</sup> en individuel 5 <sup>ème</sup> au 6 <sup>ème</sup> par équipe	
<b>Championnat d'Europe Seniors</b>		1 <sup>ème</sup> à 3 <sup>ème</sup> en individuel 1 <sup>ème</sup> à 3 <sup>ème</sup> par équipe	4 <sup>ème</sup> au 320 <sup>ème</sup> en individuel 4 <sup>ème</sup> à 5 <sup>ème</sup> par équipe	
<b>Ch. d'Europe/Monde Jeunes et Juniors</b>			1 <sup>er</sup> à 3 <sup>ème</sup> en individuel 1 <sup>er</sup> à 3 <sup>ème</sup> par équipe	Qualifié pour la finale

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Collectif Relève* <i>Classement</i>
<b>CVI3* / CVI03*</b>	1 <sup>er</sup> à 3 <sup>ème</sup> en individuel 1 <sup>er</sup> par équipe

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

## Dates d'inscription (année suivant la performance)

Elite : 01/01/2023 au 31/12/2025

Senior et Relève : 01/01/2024 au 31/12/2024

Espoir et collectif national : 01/01/2024 au 31/12/2024

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

L'inscription d'un longeur sur les listes SHN ou ESPOIRS pourra être remise en cause si celui-ci longe un couple relevant d'une fédération étrangère.